

Prolongation contrat pour vacances scolaires

Renseignements pour une demande d'inscription *			
Nom, prénom du père			
Nom, prénom de la mère			
Nom, prénom de l'enfant		Date de naissance	
Placement	<input type="checkbox"/> UAPE Degré de scolarité :		

Veillez cocher les prestations désirées (veuillez cocher les blocs désirés) :

Attention : Pour des raisons d'organisation concernant les enfants inscrits en crèche, **les horaires des blocs 4 et 5 sont modifiés** à partir du 1^{er} août 2017. Ces nouveaux blocs horaires sont également appliqués pour les enfants inscrits à l'UAPE durant les vacances scolaires.

Lundi					
06:45-08:15	07:15-08:15	08:15-11:30	11:30-13:00	13:00-16:15	16:15-18:45
Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5	Bloc 6

Mardi					
06:45-08:15	07:15-08:15	08:15-11:30	11:30-13:00	13:00-16:15	16:15-18:45
Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5	Bloc 6

Jeudi					
06:45-08:15	07:15-08:15	08:15-11:30	11:30-13:00	13:00-16:15	16:15-18:45
Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5	Bloc 6

06:45-08:15	07:15-08:15	08:15-11:30	11:30-13:00	13:00-16:15	16:15-18:45
Bloc 1	Bloc 2	Bloc 3	Bloc 4	Bloc 5	Bloc 6



Prolongation contrat pour vacances scolaires

Pour les périodes de congés scolaires suivants (veuillez cocher les périodes désirées) :

Automne	<input type="checkbox"/> du 23 au 27 octobre 2017 <input type="checkbox"/> du 30 octobre au 3 novembre 2017
Noël	<input type="checkbox"/> du 25 au 29 décembre 2017 (structure fermée) <input type="checkbox"/> du 2 janvier au 5 janvier 2017

Conditions pour les contrats UAPE durant les vacances scolaires :

Fréquentation pendant les vacances scolaires – secteur UAPE

Durant les vacances scolaires la structure UAPE est **ouverte seulement sur inscription**.

Les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) durant ces périodes devront nous renvoyer la formule d'inscription **dans le délai imparti**. Les jours alors réservés seront facturés même si l'enfant est finalement absent.

Il n'y a pas de dépannage ni de dépassement de délai accepté.

Pour des questions d'organisation, merci de retourner ce bulletin à la responsable de la Bricoline *avant le 10 juillet 2017*.

Date et signature des parents	
Date et signature de la responsable	